

# TARIFICATION ECO-RESPONSABLE : BUC REJOINT L'EXPERIMENTATION

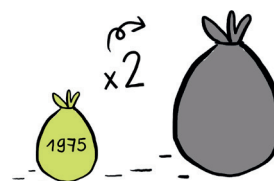
Je jette moins,  
je pense à demain!

Depuis de nombreuses années, l'Agglo mène des actions en faveur de la préservation de l'environnement. Chaque habitant de Versailles Grand Parc produit près d'une demi-tonne (448 kg) de déchets par an !

## C'EST DEUX FOIS PLUS QU'IL Y A 40 ANS !

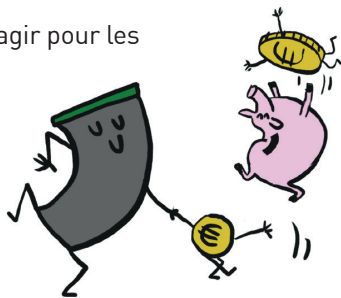
Au regard de ce constat, Versailles Grand Parc a lancé la tarification éco-responsable dans 8 communes pilotes en 2021. Ce dispositif permet de mobiliser les habitants sur le tri et la réduction des déchets.

Après 3 années d'expérimentation, le bilan est positif : -15% d'ordures ménagères et +11% de tri en 2023 par rapport à 2021. Début 2025, quatre nouvelles communes, dont Buc, rejoignent le territoire pilote et s'engagent dans le dispositif.



## POURQUOI CE PROJET ?

- **Parce qu'il** est impératif d'agir pour les générations futures
- **Parce qu'il** est nécessaire de préserver notre environnement
- **Parce qu'il** faut faire évoluer nos modes de consommation



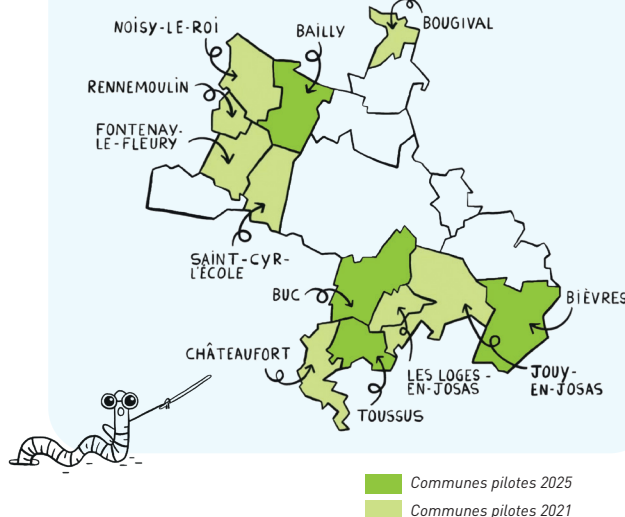
## QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

La tarification écoresponsable sera calculée en fonction du volume d'ordures ménagères et du nombre de fois où elles sont présentées à la collecte. Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est calculée uniquement en fonction de la valeur locative du logement. Demain, elle le sera pour partie en fonction de la valeur locative et pour partie en fonction de la production de déchets.

En pratique, tous les bacs et bornes de collecte d'ordures ménagères vont être équipés d'une puce d'ici l'été 2025 afin de permettre l'identification de leurs utilisateurs.

## Qui est concerné ?

**Tous les habitants** des communes de Bailly, Bièvres, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble



## COMMENT CELA VA-T-IL S'ORGANISER ?

2025 - 2026 - 2027

Au début de l'année 2025, une campagne d'adaptation des bacs débutera sur le territoire auprès de tous les habitants. Une réunion d'information publique sera organisée dans les nouvelles communes pilotes en janvier et février. La mise en œuvre de la tarification éco-responsable s'organisera sur les 3 prochaines années soit jusqu'en 2027.

De nombreux outils pour réduire les déchets et mieux trier sont à votre disposition : choisissez ceux qui vous conviennent le mieux !

